

Réunion du conseil des habitants

Mardi 21 Janvier 2020

21 présents et 9 excusés. Modératrice : Hoctavia Beauchet. Secrétaire : Suzanne Buathier

A l'aube de 2020 et d'une nouvelle décennie, il est permis de souhaiter de nouvelles avancées pour notre commune dans un esprit de concertation et de dialogue au service de l'intérêt général et du vivre ensemble.

Les groupes de travail font le point sur les projets adoptés par les habitants lors de la consultation d'Octobre 2019.

Espace rencontre et service

Le groupe de travail a proposé de ne pas faire de la recherche d'un local un préalable pour démarrer. Nous pourrions commencer à fonctionner en Avril ou Mai sans avoir à investir, tout en poursuivant la recherche d'un local (nous avons quelques pistes) et de moyens financiers. Nous pouvons commencer à prendre des commandes et à assurer un rendez-vous de livraisons. Nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de G.Morin (circuits courts) et d' Hoctavia (marché de Noël), ainsi que sur la participation de l'épicerie itinérante et de la boutique de Jean-Daniel Maréchal. Il devient urgent de constituer une équipe de bénévoles stables qui assure les différents aspects de la mise en œuvre de façon durable. **Dès à présent, nous avons besoin de volontaires. Nous nous adressons à tous ceux qui liront ce bulletin, au-delà de celles et ceux qui participent aux réunions du Conseil d'Habitants.** Nous étudions à quelles portes frapper pour avoir des subventions, avec la participation de la Mairie. Nous sommes partagés entre la création d'une association avec ses statuts ou d'une coopérative avec appel de mises de fonds de particuliers. La discussion a montré que si on ne pouvait pas mêler les deux on pouvait juridiquement passer de l'une à l'autre.

La transition énergétique.

Deux possibilités ont été retenues par les habitants :

L'implantation d'une centrale photovoltaïque qui rapporterait des revenus à la mairie et qui a recueilli une majorité de suffrages est une piste à travailler.

La pose de panneaux photovoltaïques sur les toits qui a recueilli 30% des suffrages est également une piste à suivre : Des « centrales villageoises » existent à Macon et à Buxy (en cours de construction).

Pour avancer sur ces pistes nous devons poursuivre nos travaux et consulter la réglementation en cours. Pour les centrales villageoises (2) un projet commun n'est pas possible avec celle de Buxy. La com com a été informée de cette question, mais nous sommes en période électorale.

Le groupe de travail sur la maison des anciens doit se réunir prochainement. Un groupe doit travailler sur les projets pour la petite enfance, notamment sur l'aménagement de la zone humide située derrière le lavoir à Dulphey proposée par de nombreux habitants lors de la consultation. **Nous lançons un appel à tous les habitants pour participer à ces groupes de travail.** Pour rejoindre les groupes :

Maison des anciens : annemorinevrard@gmail.com 07 86 40 87 48.

Espace rencontre/épicerie : m.hoctavia@orange.fr 06 72 73 00 67

Photovoltaïque : francoise.labaune@wanadoo.fr 03 85 51 12 45

Le Conseil des habitants change de nom. Il s'appelle désormais l'Assemblée des habitants

Les participants décident qu'ils se nommeront désormais l'Assemblée des habitants. Le Conseil des habitants est un lieu où des habitants se rencontrent et s'organisent mais son action ne se limite pas aux réunions. Or, le mot « Conseil » peut laisser penser à un lieu clos. La dénomination d'Assemblée des habitants indique sa vocation à rechercher la participation de toujours plus d'habitants à la vie de leur village sous diverses formes à l'image de la consultation-questionnaire sur le devenir de la commune.

L'Assemblée des habitants s'adresse aux listes qui se présenteraient à l'élection municipale :

L'Assemblée des habitants souhaite développer des coopérations avec le Conseil Municipal. Cette collaboration ne peut que bénéficier aux habitants de Mancey et renforcer le plaisir de vivre dans cette commune. Dans cet esprit, l'Assemblée des habitants souhaiterait :

- être destinataire, avant toute décision définitive, des projets importants qui auraient une incidence sur la vie des habitants et être ainsi associée aux grandes décisions et être informée de celles-ci,
- que des membres de l'Assemblée des Habitants puissent participer aux commissions municipales qui traitent de sujets importants pour les habitants et que, réciproquement, des élus participent à ses groupes de travail.
- que dans le cas de décisions importantes, une concertation préalable ait lieu : Que l'Assemblée des habitants puisse se réunir avant le Conseil Municipal, avec les informations nécessaires, voire en présence de représentants du Conseil Municipal, de façon à lui faire part des attentes exprimées par des habitants. Dans ce cadre, l'Assemblée des habitants s'engage à organiser l'information et à recueillir auprès des habitants leurs avis et leur choix, et ce, sous différentes formes. Réciproquement, l'Assemblée des habitants s'engage à informer le Conseil Municipal sur ses travaux, consultations, projets... le plus en amont possible.
- que le Conseil municipal mette à disposition de l'assemblée des habitants tous les moyens humains et matériels utiles au développement de l'exercice de la démocratie locale tels que moyens d'information ou autres.

Prochaine réunion de l'Assemblée des habitants

Mardi 25 Février à 20h30 Salle des fêtes

Ordre du jour :

- Réponses des candidats à l'élection municipale à l'adresse de l'Assemblée des habitants.
- Information sur l'opération « territoire zéro chômeur »

Modératrice : Hoctavia Beauchet Secrétaire : Lionel Badot

Libres réactions/propositions de chacun/ à retourner aux boîtes à lettre : Le Bourg : L et G Sion. Dulphey : A et G Morin. La Bussière : M et M Littfass. Moulin Mutin n°4 : Daniel Wastyn.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations de l'Assemblée des habitants faites- le savoir grâce aux boîtes à lettre ci-dessus ou par retour à l'adresse mail d'expédition du compte- rendu.